



Paris, le 24 mai 2011

DECLARATION DES FEDERATIONS DE MINEURS **FO, CGT, CFE-CGC, CFDT, CFTC** **23 MAI 2011**

L'heure est grave, le régime minier est menacé de liquidation - La mobilisation générale s'impose : TOUS DANS L'ACTION, sans attendre et mobilisation convergente du 6 au 10 JUIN 2010

Faisant suite à la réunion avec L GALLET chargé par le ministre de présenter les orientations du gouvernement concernant le régime minier, l'ensemble des Fédérations Nationales des Mineurs CGT- CFDT - FO - CFTC – CFE.CGC réunies le lundi 23 mai 2011, rejettent son contenu et condamnent fermement le mépris qu'elles témoignent vis-à-vis de la corporation, des anciens qui tant donné au Pays.

Les fédérations s'insurgent des manœuvres et tergiversations des ministres qui se sont succédés pour :

- Réparer les injustices en matière de retraite comme s'y était engagé le candidat et Président SARKOZY et revaloriser les pensions de réversion,
- Garantir la gratuité réelle et totale des soins, forfaits, franchises, remboursements, dépassements compris,
- Sécuriser et garantir les emplois des personnels et les statuts.

Le plan BERTRAND se situe dans le prolongement du rapport BUR que tout le monde a condamné et qui aurait dû être retiré. En prenant le parti d'organiser ses propositions autour de celui-ci le gouvernement a choisi de liquider le régime spécial de sécurité sociale des mineurs. Car contrairement à ce qu'il affirme, il va l'assécher financièrement en le dépouillant des ses actifs pour le rendre 'présentable' et le faire basculer vers le régime général ou des structures associatives ou autres.

Toutes les dispositions envisagées ne visent qu'à l'éclatement du régime pour qu'aucun retour en arrière ne soit possible. Les Fédérations condamnent la démarche qui est engagée sans concertation réelle et sérieuse.

Le plan BERTRAND doit être retiré de suite ! Les Fédérations exigent d'être reçues par le ministre, MAIS pour négocier sur les revendications en suspens depuis des mois et qui provoquent colère et amertume car la suppression du 2-2.b continue de provoquer des renoncements aux soins, l'absence de moyens mettant en difficulté le réseau de soins, provoquant le désarroi des personnels se sentant une nouvelle fois abandonnés.

Ce que veulent les mineurs, les personnels, les veuves, c'est le maintien et l'amélioration du régime minier car il est le seul à construire une réponse adaptée à leurs besoins de santé, en termes de proximité et respectueuse de leurs situations, handicaps, pathologies.

Le gouvernement, en affirmant qu'il va préserver le régime minier tente un grand coup de bluff pour nous opposer au reste de la population. Et il veut faire vite pour cela en imposant les premières mesures dès le 1^{er} Juillet. Cela ne prendra pas car les mineurs agiront, en défendant leurs acquis bien sûr mais aussi la pérennité de leur régime pour que son organisation et son offre de santé puissent être mises à disposition de toutes les populations dans nos régions.

Ne tombons ni dans le piège de la division ou de l'attentisme pour engager des discussions sur tel ou tel aspect du plan car l'application de chacun va contribuer à torpiller notre régime spécial.

Aux fanfaronnades du gouvernement il faut répondre fermement par l'action, unie, déterminée, résolue et l'engager à tous les niveaux : local, régional, national, mettre la pression partout dans les organismes, délégations, arrêts de travail, rassemblements, manifestation, auprès des pouvoirs publics, des représentants et du gouvernement.

Les fédérations insistent sur la nécessité de peser fortement et sans attendre sur le gouvernement pour la prise en compte des revendications déjà exprimées :

- la consolidation du régime particulier de sécurité sociale minière, la garantie l'accès aux soins gratuits et une offre de soins de proximité,
- la sécurisation de l'emploi des personnels, le maintien de la Convention Collective Minière.
- la réparation des injustices sur nos retraites, la revalorisation des réversions.

Les Fédérations appellent leurs syndicats à se rencontrer pour en créer les conditions sans attendre et à s'organiser pour que nous puissions faire converger nos initiatives dans la semaine du 6 au 10 juin ; elles fixent le principe d'une action nationale sur Paris à mi-juin.

TOUS UNIS ET DANS L'ACTION, UN SEUL MOT D'ORDRE : RETRAIT DU PLAN BERTRAND, NEGOCIATION DE NOS REVENDICATIONS ! ENSEMBLE POUR LE REGIME MINIER, L'EMPLOI, LES RETRAITES ET PENSIONS.

Les fédérations de mineurs CGT – FO – CFDT – CFTC – CFE/CGC. Paris, le 23 mai 2011.